95 B 16631

AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 269.447 €
Siège social : 20 place Vendôme 75001 PARIS
SIREN 403 201 882 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 5 juillet 2001

L'an deux mille un, le cinq juillet à 11H, les membres du Conseil de Surveillance de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE se sont réunis au 20 place Vendôme, 75001 PARIS sur convocation de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence : 53619

Mr Nicolas MOREAU	Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance
Mr Laurent LIOT	Membre du Conseil de Surveillance
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS représentée par MrJean-Louis LAURENS	Membre du Conseil de Surveillance

Etait absente et excusée :

Mme Odette CESARI	Membre du Conseil de Surveillance

Assistaient également à la séance :

Mme Dominique SENEQUIER,	Président du Directoire
M. Dominique GAILLARD,	Membre du Directoire
M. Vincent GOMBAULT,	Membre du Directoire
Melle Christine MARTINS-PINTO	Secrétaire du Conseil

La séance est ouverte par Monsieur Nicolas MOREAU, Vice-Président, lequel constate que la majorité des membres du Conseil étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Nicolas MOREAU rappelle que le Conseil a été convoqué sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du précédent procès-verbal ,
2. Démission de Monsieur K.DOLAN de ses fonctions de membre et Président du Conseil de Surveillance,
3. Nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance,
4. Nomination d'un nouveau Vice-Président du Conseil de Surveillance,
5. Examen du rapport du Directoire pour le 2ème trimestre 2001,
6. Autorisation donnée au Directoire d'acquérir 10 % d'Equita Management GmbH
7. Questions diverses

II - DEMISSION DE MONSIEUR K.DOLAN DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Ayant cessé toute fonction au sein d'AXA INVESTMENT MANAGERS, Monsieur Kevin DOLAN a mis fin, par courrier en date du 19 juin 2001, à ses mandats de Président et Membre du Conseil de Surveillance. Une copie de cette lettre à été remise aux membres du Conseil de Surveillance.

En conséquence, le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur KEVIN DOLAN de la présidence et de son poste de membre du Conseil de Surveillance qu'il occupait au sein de la société et décide de pourvoir à son remplacement.

III – NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il est proposé au Conseil de Surveillance de désigner Monsieur Nicolas MOREAU en qualité de Président.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Nicolas MOREAU demeurant au 28 bis, boulevard du Château 92200 Neuilly sur Seine en qualité de Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil de Surveillance et dans la limite de l'objet social, le Président du Conseil de Surveillance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Il peut en outre déléguer ses pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limitée.

IV - NOMINATION D'UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Nicolas MOREAU ayant accepté sa nomination en qualité de Président, décide de démissionner de son mandat de Vice-Président qu'il occupait jusqu'à présent au sein du Conseil de Surveillance.

En conséquence, le Conseil décide de pourvoir à son remplacement aux fonctions de Vice-Président.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, nomme Monsieur Laurent LIOT demeurant au 12, allée de la pagerie 92500 Rueil Malmaison en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut lui témoigner, Monsieur Laurent LIOT déclare accepter ses fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Procès-verbal certifié conforme,
Paris, le 24 juillet deux mille un,
Le secrétaire du Conseil,
Christine MARTINS PINTO